

*Répertoire national des certifications professionnelles*

## CAP - Vannerie

**Active**

N° de fiche

**RNCP37899**

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF :

- 234 : Travail du bois et de l'ameublement

Formacode(s) :

- 45518 : Vannerie

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2028

**CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	11004301500012		-

**RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION****Objectifs et contexte de la certification :**

Le titulaire du CAP Vannerie est appelé à exercer les fonctions d'exécution dans la réalisation de vannerie de petite ou de grande



dimension. Suivant la taille de l'entreprise, ses activités peuvent être unitaires, sérielles et variées.

### **Activités visées :**

A partir d'instructions écrites ou orales relatives à la réalisation de tout ou partie d'ouvrages, le titulaire du CAP devra être capable d'assurer les activités suivantes :

Décoder une fiche technique ou un modèle

Sélectionner et préparer les matériaux

Préparer le poste de travail

Réaliser tout ou partie d'un objet

Mener à bien les opérations de finition

Conditionner – stocker – expédier

### **Compétences attestées :**

#### **Préparation et réalisation**

Etablir des débits de matières

Sélectionner les outils adaptés

Organiser le poste de travail

Ordonnancer les étapes

Procéder à la réalisation

Finaliser le produit

Conditionner l'excédent des matières d'œuvre

Assurer la maintenance de l'outillage, des matériels et du poste de travail

#### **Analyse d'une situation professionnelle**

Collecter les informations

Décoder et analyser des documents esthétiques et techniques

S'exprimer oralement, graphiquement et par écrit

Effectuer un choix technologique

### **Français**

Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer

Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu

Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer

Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques

Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

### **Histoire-géographie-enseignement moral et civique**

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser

S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie

Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)

Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)

Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

### **Mathématiques et physique-chimie**

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

Expérimenter, utiliser une simulation

Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié.

### **Éducation physique et sportive**

Développer sa motricité

S'organiser pour apprendre et s'entraîner

Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

Construire durablement sa santé

Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

### **Prévention-santé-environnement**

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

Agir face à une situation d'urgence

### **Langue vivante étrangère**

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

Comprendre la langue orale

Comprendre un document écrit

S'exprimer à l'écrit

S'exprimer à l'oral en continu

Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

### **Mobilité (bloc facultatif)**

Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger

Caractériser le contexte professionnel étranger

Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger

Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Se repérer dans un nouvel environnement

Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

### **Modalités d'évaluation :**

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation.

Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

## **BLOCS DE COMPÉTENCES**

### **RNCP37899BC01 - Préparation et réalisation**

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Etablir des débits	Voie scolaire dans un établissement

de matières  
Sélectionner les outils adaptés  
Organiser le poste de travail  
Ordonner les étapes  
Procéder à la réalisation  
Finaliser le produit  
Conditionner l'excédent des matières d'œuvre  
Assurer la maintenance de l'outillage, des matériels et du poste de travail

public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Contrôle en Cours de Formation (CCF)  
Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance : Ponctuel

## RNCP37899BC02 - Analyse d'une situation professionnelle

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Collecter les informations Décoder et analyser des documents esthétiques et techniques S'exprimer oralement, graphiquement et par écrit Effectuer un choix technologique</p>	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Contrôle en Cours de Formation (CCF) Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance : Ponctuel</p>

## RNCP37899BC03 - Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p><b>Français</b></p> <p>Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer</p> <p>Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu</p> <p>Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer</p> <p>Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques</p> <p>Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier</p> <p><b>Histoire-géographie-enseignement moral et civique</b></p> <p>Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser</p> <p>S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-</p>	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Contrôle en Cours de Formation (CCF)</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et oral</p>

géographie

Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)

Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)

Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

## RNCP37899BC04 - Mathématiques et physique-chimie

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Rechercher, extraire et organiser l'information</p> <p>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité</p> <p>Expérimenter, utiliser une simulation</p> <p>Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une</p>	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Contrôle en Cours de Formation (CCF)</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit</p>

conclusion  
Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié

## RNCP37899BC05 - Éducation physique et sportive

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Développer sa motricité</p> <p>S'organiser pour apprendre et s'entraîner</p> <p>Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter</p> <p>Construire durablement sa santé</p> <p>Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique</p>	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Contrôle en Cours de Formation (CCF)</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel</p>

## RNCP37899BC06 - Prévention santé environnement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une</p>	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité,</p>

documentation  
Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention  
Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix  
Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté  
Agir face à une situation d'urgence

formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Contrôle en Cours de Formation (CCF)  
Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé.  
Enseignement à distance.  
Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles :  
Ponctuel écrit

## RNCP37899BC07 - Langue vivante étrangère

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Comprendre la langue orale Comprendre un document écrit S'exprimer à l'écrit S'exprimer à l'oral en continu Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Contrôle en Cours de Formation (CCF) Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3

années d'activités professionnelles :  
 Ponctuel écrit et oral  
 L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE).

## RNCP37899BC08 - Mobilité (Bloc facultatif)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger</p> <p>Caractériser le contexte professionnel étranger</p> <p>Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger</p> <p>Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France</p> <p>Se repérer dans un nouvel environnement</p> <p>Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) ; Apprentis en CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique ;</p> <p>Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral et écrit</p>

### Description des modalités d'acquisition de la

## certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

Le titulaire du diplôme exerce son activité dans des coopératives de production ou des entreprises artisanales.

### Type d'emplois accessibles :

Vannier

### Code(s) ROME :

- B1401 - Réalisation d'objets en lianes, fibres et brins végétaux

### Références juridiques des réglementations d'activité :

## VOIES D'ACCÈS

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations

			<p>représentatives.</p> <p>Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.</p>
En contrat d'apprentissage	X		<p>Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :</p> <p>1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;</p> <p>2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.</p> <p>Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.</p>

Après un parcours de formation continue	X		<p>Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :</p> <p>1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;</p> <p>2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.</p> <p>Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :</p> <p>1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés</p>

			<p>sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;</p> <p>2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.</p> <p>Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.</p>
Par candidature individuelle	X		<p>Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :</p> <p>1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;</p> <p>2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les</p>

		<p>salariés après consultation des organisations représentatives.</p> <p>Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.</p>
Par expérience	X	<p>Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :</p> <p>1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;</p> <p>2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.</p> <p>Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut</p>

néanmoins  
valablement délibérer.

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Anciennes versions de la certification  
professionnelle reconnues en correspondance  
partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37899BC01 - Préparation et réalisation	RNCP1176 - Vannerie	RNCP1176BC01 - Préparation, réalisation
RNCP37899BC02 - Analyse d'une situation professionnelle	RNCP1176 - Vannerie	RNCP1176BC02 - Analyse d'une situation professionnelle
RNCP37899BC03 - Français et Histoire- géographie- enseignement moral et civique	RNCP1176 - Vannerie	RNCP1176BC03 - Français - Histoire- géographie et Enseignement moral et civique

RNCP37899BC04 - Mathématiques et physique-chimie	RNCP1176 - Vannerie	RNCP1176BC04 - Mathématiques- Sciences physiques et chimiques
RNCP37899BC05 - Éducation physique et sportive	RNCP1176 - Vannerie	RNCP1176BC05 - Éducation physique et sportive
RNCP37899BC07 - Langue vivante étrangère	RNCP1176 - Vannerie	RNCP1176BC06 - Langue vivante

## BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Art. D337-1 à D337-25-1 du Code de l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
11/11/2004	Arrêté du 27 octobre 2004 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle « vannerie »

Date de publication de la fiche	25-07-2023
Date de début des parcours certifiants	01-09-2023
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2028

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**